



**OBJET : ADMINISTRATION GENERALE : RELIURE DES REGISTRES DE DELIBERATIONS :  
RENOUVELLEMENT DU GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE CENTRE DE GESTION  
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DU BAS-RHIN**

---

**N° 22-70**

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** le Code de la Commande Publique et notamment ses articles L.2113-6 à L.2113-8 ;

**CONSIDERANT** que les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales imposent aux collectivités et établissements publics de faire relier les délibérations du Conseil Municipal ou Communautaire, ou du Comité-Directeur, ainsi que les arrêtés et décisions du Maire ou du Président ;

**CONSIDERANT** que cette reliure doit répondre à certaines exigences techniques, précisées dans la circulaire interministérielle du 14 décembre 2010 sur la tenue des registres des Communes et de certains de leurs groupements ;

**CONSIDERANT** que, pour simplifier les démarches et garantir des prestations de qualité, à des coûts adaptés, le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin a décidé de constituer un groupement de commandes pour la réalisation de reliures cousues des registres ;

**VU** le projet de convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un marché pour la reliure des registres d'état civil et d'actes administratifs à conclure avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin, diffusé à l'ensemble des membres du Conseil Communautaire, lors de l'invitation à la séance ordinaire du 6 octobre 2022 ;

**CONSIDERANT** l'intérêt pour la collectivité d'adhérer à ce groupement de commandes ;

**SUR LE RAPPORT** de la Commission Réunie, en sa séance du 22 septembre 2022 ;

**ENTENDU** les explications complémentaires apportées par Madame Marie-Reine FISCHER, Vice-Présidente ;

**SUR PROPOSITION** de Monsieur le Président ;

**ET APRES** en avoir délibéré ;

**à l'unanimité  
décide**

d'adhérer au groupement de commandes pour la reliure des registres d'actes administratifs, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2026,

**entérine**

la convention constitutive du groupement de commandes pour la passation d'un marché pour la reliure des registres d'état civil et d'actes administratifs à conclure avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin, dans les forme et rédaction proposées,

**autorise**

Monsieur le Président ou le Vice-Président délégué à signer l'avenant d'adhésion au groupement de commandes, ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération

**prend acte**

de la participation financière correspondant aux frais de gestion du groupement de commandes, à raison de 8,5 % du montant de la prestation assurée pour la collectivité.

POUR EXTRAIT CONFORME

Le secrétaire de séance,



Alain VON WIEDNER

Le Président,



Laurent FURST

Délibération rendue exécutoire après :

- transmission au contrôle de légalité le : 17 octobre 2022
- publication sur le site internet le : 17 octobre 2022

## Acte à classer

**DE-22-70**

|                |                                 |                    |          |
|----------------|---------------------------------|--------------------|----------|
| <b>1</b>       | <b>2</b>                        | <b>3</b>           | <b>4</b> |
| En préparation | En attente retour<br>Préfecture | > <b>AR reçu</b> < | Classé   |

**Identifiant FAST :** ASCL\_2\_2022-10-17T10-07-11.00 ( MI240518060 )**Identifiant unique de l'acte :** 067-246701064-20221006-DE-22-70-DE ( [Voir l'accusé de réception associé](#) )**Objet de l'acte :**

ADMINISTRATION GENERALE - RELIURE DES REGISTRES DE  
DELIBERATIONS : RENOUELEMENT DU GROUPEMENT DE COMMANDES  
AVEC LE CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE  
DU BAS-RHIN

**Date de décision :** 06/10/2022**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 1. Commande Publique  
1.3. Conventions de Mandat**Acte :** 22-70 AG RELIURE DES REGISTRES **Multicanal :** Non  
RENOUELEMENT DU  
GROUPEMENT DE COMMANDES  
AVEC LE CDG67.PDF

Classer

Annuler

**Préparé**

Date 17/10/22 à 10:07

Par SEGUIN Muriel**Transmis**

Date 17/10/22 à 10:07

Par SEGUIN Muriel**Accusé de réception**

Date 17/10/22 à 10:17